

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er avril 2022 à 20h00 à la mairie

Membres excusés : DUCROT Isabelle pouvoir donné à VILLEMAIRE Jean-Luc, GAMBEY Aurélie pouvoir donné à PIRAT Sébastien, RICHARD Camille

Les membres acceptent le dernier compte-rendu. La séance débute à 20h00.

Ordre du jour :

- **Compte de Gestion 2021 du receveur**

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du compte de gestion du receveur municipal pour le budget communal. Les résultats de l'exercice 2021 sont les suivants : En section de fonctionnement, un excédent de 133 450.22€ et en section investissement, un déficit de 31 257.48€ soit un excédent de 102 192.74. Les membres acceptent à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal.

- **Compte administratifs 2021**

Monsieur le Maire présente le compte administratif, les résultats sont : Un excédent de 419 766.78€ en fonctionnement, un déficit de 101 798.65€ en investissement soit un excédent global de 320 301.60€. Monsieur le Maire se retire de la salle, Monsieur Christophe TABOURET demande aux membres de se prononcer. Les membres approuvent à l'unanimité le compte administratif 2021.

- **Affectation des résultats**

Les membres décident à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit :

101 798.65€ en investissement, restes à réaliser de 2 333.47€ soit un besoin d'autofinancement de 99 465.18€ et un report du solde en fonctionnement de 320 301.60€.

- **Votes des taxes 2022**

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022. Après délibération, les membres, à l'unanimité, ne souhaitent pas augmenter les taux. Le taux du foncier bâti est de 40.03 % et celui du non bâti est de 39.85 %.

- **Budget Primitif 2022**

Monsieur le Maire présente les dépenses et recettes prévues en section d'investissement et en section de fonctionnement. Le conseil accepte à l'unanimité le budget primitif 2022 comme suit :

Section d'investissement équilibré à 562 555€ en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement en suréquilibre, 814 831€ en recettes et 724 683€ en dépenses.

- **Subvention aux associations**

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'attribution des subventions. Le conseil décide de verser les participations financières pour 2022 comme suit : A.F.N (FNACA) 60€, A.S. Football Condal/Dommartin 140€, ADMR du canton de Cuiseaux 700€, Amicale des Donneurs de sang 90€, Amicale des Sapeurs-Pompiers 560€, Bouilleurs de Cru 50€, Cantine Scolaire 150€, Centre Léon Bérard 60€, CFA BTP Ain 100€, Chasse Communale 100€, Chasse Ouest 50€, Comité de Fleurissement 200€, Comité de Restauration de l'Eglise 60€, Coordination d'appui 100€, Ecomusée de la Bresse 215€, FNATH 50€, Foyer Rural de Dommartin 250€, Les Amis de la musique 80€, Les Amis du Solnan 50€, Memory Bresse Revermont 60€, Moto Club l'Etincelle 80€, PEP 71 80€, Sou des écoles Dommartin/Condal 120€, Tennessee Dancers 60€, Anciens Combattants (Cantonale) 50 €, Panier Bressan 201€, Ass. Sportive Collège 145.86€, Ass. Sportive Collège pour transport 73.41€, Foyer Socio-éducatif du collège 175.15€, ADOCC 80€, Prévention routière 50€, Secours Populaire 50€, Section concours des Amis du Solnan 200€

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

La restitution de l'audit de l'éducation nationale concernant le futur RPI à 3 communes est prévue le 07 avril.

- **Bâtiments**

- **Chauffage salle des fêtes**

Monsieur Sébastien PIRAT donne lecture du compte-rendu de l'audit d'ALDES. D'autres conseils vont être demandés à ALDES concernant les futurs aménagements ou modifications à faire.

- **Fenêtres église**

Monsieur Christophe TABOURET informe le conseil de devis demandés pour le remplacement de 2 fenêtres à l'église. Le comité de restauration propose de prendre une partie en charge à hauteur de 2000€. Le conseil est favorable pour changer ces fenêtres. D'autres devis seront présentés au prochain conseil.

- **Affouages**

Monsieur Christophe TABOURET va contacter les affouagistes pour cuber.

- **Matériels**

Monsieur le Maire informe que la commune de Saint-Firmin des Bois à confirmer l'achat de la faucheuse pour un montant de 5200€.

- **Voirie**

- **Priorité à droite panneaux**

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil il avait été décidé d'attendre le devis pour des totems « Priorité à droite » afin de comparer avec le devis de panneaux « Priorité à droite ». Le conseil décide d'acquérir les totems pour un montant de 830.47€ l'unité. Cette signalétique sera plus visible par les usagers de la route.

- **Travaux chemins BLI**

Les travaux prévus en 2022 sont : Impasse des Clefs, et la purge Impasse du Bois Rubin.

La chaussée aux Ecotilles est reportée à l'année prochaine.

Concernant la route « Impasse du moulin de La Liambe », nous sommes dans l'attente du retour de l'Office Français de la Biodiversité.

- **Inauguration monument 8 mai**

Monsieur Christophe TABOURET fait un point sur ce qui est prévu : 2 chapiteaux, des expositions, projections du film du démontage et remontage de monument, harmonie de Frontenaud, vin d'honneur, buffet froid à la salle des fêtes sur invitations.

Prochaine réunion de la commission le 28 avril à 18h00. Des flyers seront distribués à la population en même temps que le bulletin communautaire.

- **Questions diverses**

- **Dépôt plaques fibrociment**

Les plaques ont été chargées par Marc dans la benne de Bresse Bourgogne Recyclage. Le coût pour la commune s'élève à 745 €. Le traitement de l'amiante sera pris en charge par le SIVOM.

- **Elections présidentielles 10 et 24 avril**

Monsieur rappelle aux membres les bureaux du 10 et 24 avril.

- **Vie communale**

- Monsieur le Maire informe de 2 décès.

- Le prochain conseil est fixé au 20 mai à 20h00 précédé à 19h00 de la réunion participation citoyenne.

